

LA FABRIQUE DE LA LUTTE DES CLASSES AU VILLAGE, LE PEIGNE ET LE JAIS EN VALLÉE DE L'HERS : POMMES DE DISCORDE ?

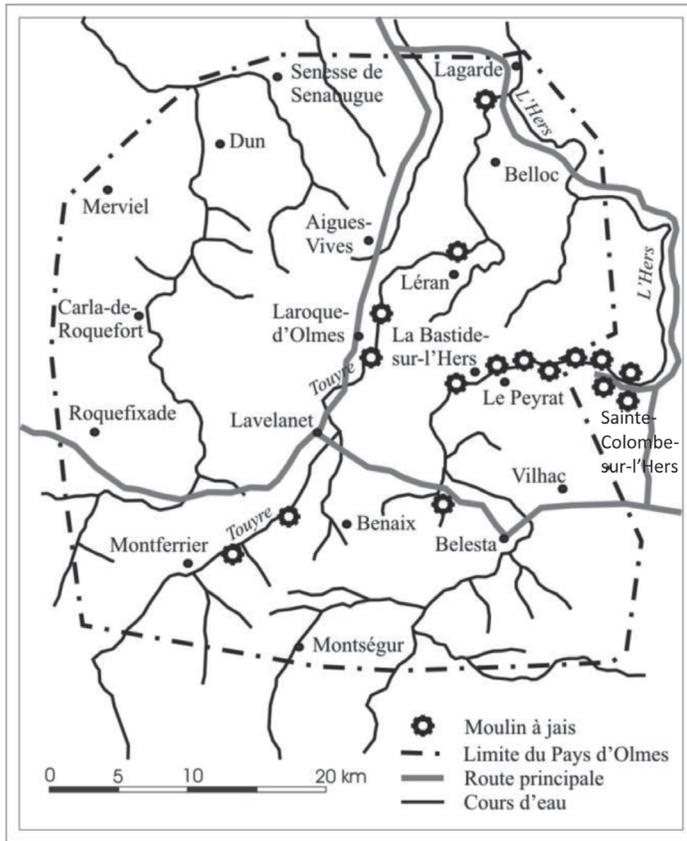
Bruno EVANS

*professeur d'histoire, de géographie et d'éducation civique,
titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine*

Le jais et le peigne ont été fabriqués depuis au moins la fin du Moyen-Âge en pays d'Olmes et vallée de l'Hers, à la jonction des actuels départements de l'Aude et de l'Ariège. Mais, fait surprenant, dans les principaux centres de fabrication¹, aucun toponyme clairement intelligible n'évoque ce passé industriel. Pourquoi ? Les objets fabriqués, le jais et le peigne, ont-ils été des liants sociaux ou bien plutôt une pomme de discorde entre les différents acteurs de la production ? Les rapports sociaux de production ont-ils toujours été générateurs de nettes distinctions sociales, de conflits et d'effacement mémoriel ?

L'édit de Fontainebleau révoqua l'édit de Nantes en 1685. Dès lors, les protestants, qui avaient un rôle important dans l'industrie, furent exclus de toute existence légale. Le XVIII^e siècle constitue donc le point de départ de cette étude. Au XIX^e siècle, l'essor de l'industrie grâce à la mécanisation entraîna une transformation importante des rapports sociaux sur laquelle se penchera la seconde partie. Enfin, à partir de 1900, les tensions générées précédemment éclatèrent au grand jour et s'exprimèrent de différentes manières que j'explicitai dans une troisième partie.

¹ Le territoire envisagé ici est la partie de la vallée de l'Hers s'étendant de Bélesta à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, à laquelle est intégré le village de Lérans, bien que traversé par le Touyre. C'est sur le centre producteur de La Bastide-sur-l'Hers que se concentreront nos propos, car du XVI^e au XX^e siècle, ce village apparaît avec une continuité marquante comme un centre de production.



*Carte des moulins à jais à leur apogée vers 1760
(réalisation Patrick Roques)*

De l'édit de Fontainebleau à la Révolution : fin du protestantisme et oppression seigneuriale ?

Dès les débuts de la réforme (vers 1550), une grande partie des producteurs de jais et de peigne des villages de Léroan, La Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat suivirent leurs seigneurs et se convertirent au protestantisme : quelle fût la place de cette communauté après l'édit de Fontainebleau ? La mémoire actuelle les fait souvent apparaître comme ceux qui dominaient l'économie dès le XVIII^e siècle : qu'en était-il réellement ? Enfin, l'importance du rôle économique des seigneurs de Lévis amène à s'interroger sur l'évolution de leur perception par les acteurs de l'industrie de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

18 octobre 1685, l'édit de Fontainebleau : la mise au pas des protestants ?

Dans la mémoire tant ouvrière que patronale, le protestantisme occupe une part importante : on lui attribue ainsi l'apport du travail de la corne en Ariège : il importe de savoir quel fut l'impact de l'édit de Fontainebleau sur cette communauté.

Pour étudier la communauté protestante, j'ai établi un fichier généalogique contenant la plupart de ses membres de la fin du XVII^e siècle au XIX^e siècle. J'ai procédé au dépouillement systématique des registres notariés de La Bastide-de-Congoust² entre 1684 et 1705 et du Peyrat entre 1699 et 1738 que j'ai croisés avec ceux de l'état civil avant et après la révocation de l'édit de Nantes, puis des reconnaissances féodales. Le constat d'un nombre très limité de départs, environ une dizaine d'individus, s'imposa alors. Certains partirent dès 1685 : deux des fils du notaire de La Bastide, Jean et Pierre de Pena, le premier marchand et le second ministre du culte de la Religion Prétendue Réformée. Deux de leurs sœurs et la fille de Jean sont, elles, restées avec sa tante. Jean Claude Azemat et son oncle, le marchand Abraham Cailhau, s'exilèrent aussi. D'autres s'en furent plus tard : ainsi Pierre Cailhau (né peu avant la révocation) neveu du précédent, émigra-t-il vers 1700 (tandis que son cadet s'engageait dans les dragons à cheval en 1723), peut-être avec son cousin par alliance Jean Bonneric, peigneur. Ajoutons encore vers 1693 : Pierre Coste, Pierre et Alexandre Roubineau (peigneurs), cousins par alliance de Jean et Pierre de Pena. Au final, force est de constater que la communauté protestante du pays d'Olmes fut peu concernée par l'exil.

À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, quelques mariages mixtes eurent encore lieu, tel celui entre Bernard Vivies, marchand catholique de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, et Marthe Cathala en 1695 ou François Maurel, notaire (catholique) d'Arvigna, et Judith Alizet en 1710. Mais au cours du XVIII^e siècle, malgré un relevé systématique de l'état civil, les mariages mixtes, surtout dans les couches plus aisées, sont inexistantes.

La communauté protestante étant relativement limitée en nombre (à peine plus de 400 personnes entre Lérans, Le Peyrat et La Bastide-de-Congoust), les familles ont fini, pour la plupart, par se retrouver

2 Nom de La-Bastide-sur-l'Hers avant la Révolution.

apparentées à la fin du XVIII^e siècle. On peut donc dire qu'on assiste à un fort resserrement des liens familiaux. Par ailleurs plusieurs rapprochements se produisent avec les autres centres protestants, en particulier la Mas-d'Azil, Saverdun et Mazères.

S'accommodant de la probable disparition du temple, les protestants firent baptiser leurs enfants dans l'église de Saint-André du Peyrat. Mieux : trois mois après la révocation de l'édit de Nantes, lorsque le 27 janvier 1686, Gabriel Coste et Anne Alizet (cousine d'Abraham Cailhau) baptisèrent leur fils à l'église de Saint-André du Peyrat, ils se dirent « tous deux de la RPR³ », tandis que d'autres se convertirent, ... en façade, puisque s'ils promettaient, dans leurs actes de mariage, de le célébrer selon le rite romain, ils n'en faisaient rien. Pire, Jean Bourrel, bourgeois du Peyrat, nota au dos de l'acte d'achat d'une bâtisse en 1709 : « maison d'oraison⁴ ». La pratique religieuse réformée fut ainsi peu interrompue.

Au final, on peut dire que la communauté protestante du pays d'Olmes a vécu tout au long du XVIII^e siècle sans être véritablement inquiétée. Cependant, cette communauté s'est recentrée sur elle-même. Il est fort probable que seule la bienveillance des puissants du lieu a pu offrir une telle protection. Officiellement, la famille des Lévis-Léran était revenue dans la droite voie du catholicisme peu de temps après l'édit de Fontainebleau. Pourtant, il s'avère qu'elle avait de biens mauvaises fréquentations : en 1715, elle héberge en son château Gaston Roques, dont le beau-frère Abraham Lasserre est alors dit « absent depuis longtemps⁵ ». La même année, un autre acte concernant les protestants se déroule au château. Par ailleurs, le 14 avril 1685, Jeanne de Juge, comtesse de Léran, a prêté l'importante somme de 1 980 livres à Samuel Cailhau ; Paul Louis de Lévis, fils de la comtesse, ne trouva rien à redire à la religion de son débiteur puisque, le 28 mai 1714, il consentit à prolonger son obligation pour les 693 livres qu'on lui devait encore⁶. L'acte suivant, daté de 1692, dans lequel Jeanne

3 Arch. dép. de l'Ariège, 267 EDT GG2, microfilm 2 MI 3/R300, acte de baptême de Pierre Coste, le 27 janvier 1686.

4 Arch. privées docteur Marty, acte d'achat d'une maison et deux vignes en faveur du sieur Jean Bourrel contre le sieur Paul Flassa, chez Me Peyronnet, notaire au Peyrat, 26 mai 1709. En dessous de l'écriture du notaire, on reconnaît celle de Jean Bourrel qui a noté : « maison d'oraison [lieu de culte des protestants durant le XVIII^e siècle] & jardin & 2 vignes sis à La Bastide ».

5 Arch. dép. de l'Ariège, 5 E 3473, f. 83, accord contenant quittance de Roques, Cailhau, Mamour et Cazal, 30 mai 1715.

6 Arch. dép. de l'Ariège, 5 E 3472, f. 61-62, obligation de Samuel Cailhau envers Paul Louis de Lévis, 28 mai 1714.

de Juge affirma à Jean Bourel les moulins à jais du Peyrat⁷ est encore plus révélateur des relations entre les protestants et les Lévis Lérans. Au XVIII^e siècle, l'industrie du jais fonctionnait à plein : ainsi, le dernier moulin à jais construit au Peyrat le fut par Durand Cailhau en 1730, probablement à peu près à la même période que celui de La Bastide-de-Congoust.

S'il est possible que les Lévis aient continué à fréquenter leurs anciens coreligionnaires pour des motifs religieux et amicaux, il est sûr en tout cas qu'un fort intérêt économique les liait : les protestants faisaient tourner l'industrie du jais et construisaient des moulins tandis que les Lérans les louaient et prélevaient des impôts.

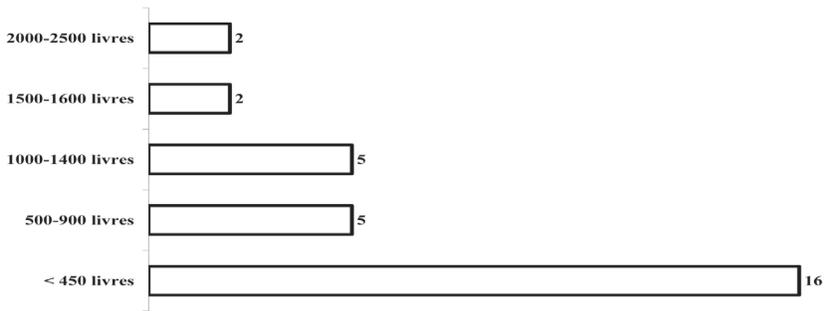
Qui domine l'économie et la société au XVIII^e siècle ?

Les protestants du pays d'Olmes étaient, comme de nombreux autres, essentiellement tournés vers l'industrie et le négoce (90% des peigniers de La Bastide-de-Congoust sont protestants dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁸). Cette sociologie particulière était antérieure à l'édit de Fontainebleau. Par ailleurs, si la communauté protestante comptait beaucoup de marchands, cette qualification professionnelle ne constitue pas une barrière avec le monde des artisans. Ces activités sont souvent imbriquées, comme Patrice Pujade le montre pour la Haute Ariège⁹. Ainsi, en vallée de l'Hers, la séparation entre marchands et ouvriers était loin d'être étanche : plusieurs marchands, tel Samuel Cailhau, ont été aussi ouvriers, et leur femme et leurs enfants *molineteuses*. Enfin, il importe de considérer que la richesse de ces marchands était assez modeste : 70 % des marchands de La Bastide et du Peyrat ont des dots inférieures à 1 000 livres entre 1684 et 1735 et encore le grand maximum était-il de 5 000 livres pour Jean Bourrel.

7 Arch. dép. de l'Ariège, 5 E 3304, f. 10, sous-arrentement des moulins à jais du Peyrat entre Jean Bourrel Pierre Coste et autres, 9 février 1692.

8 Jacqueline Foch, *Les protestants de La Bastide-de-Congoust pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, UTM, mémoire de maîtrise, 1984, p. 19.

9 Patrice Pujade, *Une société marchande. Le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes (haut Pays de Foix, vers 1550-1700)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 130.



Répartition des dots des épouses de marchands de La-Bastide-de-Congoust et du Peyrat en fonction de leur montant entre 1684 et 1735.

Surtout, la richesse accumulée par les entrepreneurs protestants au XVIII^e siècle est à comparer avec celle des entrepreneurs catholiques de Sainte-Colombe. Ce village était alors le centre du jais le plus important : il y aurait vers 1775 (voir carte) autant de moulin à jais à Sainte-Colombe qu'à Lérans, Le Peyrat et La Bastide réunis. Le plus riche des marchands de Sainte-Colombe, Justin Acher, a pu déboursier 200 000 livres en 1779 tandis que Jean Paul Coulon, son homologue de La Bastide, bien qu'enrichi par la spéculation lors la Révolution, laissait 109 000 livres à son décès en 1809. Les marchands catholiques de Sainte-Colombe apparaissent donc comme les plus riches. En revanche, il semble que ces derniers faisaient un usage différent de leurs gains. En 1779, Justin Acher a utilisé 200 000 livres (somme colossale) pour acheter la charge de secrétaire du roi en son grand conseil¹⁰. Par ailleurs, il possédait 66 hectares à Sainte-Colombe, 8 métairies dans les environs et trois seigneuries : il a porté le nom de celle de Cahuzac où il s'était fait construire un château¹¹. On peut avancer que Justin Acher visait une ascension sociale par l'anoblissement tandis que les protestants, exclus de fait de la noblesse, investirent tout leur patrimoine dans l'industrie.

Largement au-dessus de tous les entrepreneurs, qu'ils soient protestants ou catholiques, venaient les seigneurs de Lévis. La fortune de ces seigneurs, en particulier foncière, est incomparable à celle des marchands. Par exemple, uniquement en pension du roi, Gaston VIII de

¹⁰ A. Moulis, *Notes historiques sur la haute vallée de l'Hers*, Verniolle, à compte d'auteur, 1975, p. 84.

¹¹ Georges Rives, *Anciennes industries du Quercorb*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1997, p. 17-18.

Lévis-Léran (1654-1704), recevait 2 000 livres par an¹². À la suite du décès de Gaston Pierre Charles de Lévis-Mirepoix en 1757, sans descendant, les branches des Lévis-Léran et des Lévis-Mirepoix n'en formèrent plus qu'une¹³. L'héritier, Louis Marie François Gaston de Lévis, disposait alors entre ses mains d'un très grand domaine.

Réaction seigneuriale et nouvelle perception des seigneurs par les protestants dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

Il est difficile d'établir précisément quand les Lévis-Léran ont abandonné la religion protestante¹⁴. Il est sûr qu'au début du XVIII^e siècle, les relations entre seigneurs et bourgeois protestants étaient assez bonnes (rappelons que G. Roques vivait au château en 1715). On peut en déduire que la religion des hôtes était identique à celle des invités. Mais le catholicisme de l'arrière-petit-fils de Jeanne de Juge ne fait aucun doute.

Les protestants n'ont plus eu besoin de la protection seigneuriale à partir du milieu du XVIII^e siècle : le roi s'était fait une raison et les laissait en paix¹⁵. Depuis 1757, un registre de BMD (baptême mariage décès) était tenu à La Bastide-de-Congoust. Toutefois, les Alizet de Léran et une partie de la communauté de Bélesta semblent alors avoir abandonné la religion réformée.

Dans la droite ligne de la réaction seigneuriale de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le seigneur de Lévis-Mirepoix a cherché à reconquérir – voire simplement acquérir – des droits sur ses administrés. Le fossé social entre le seigneur, qui ne réside plus à Léran mais à Lagarde, et les anciens protégés de sa famille paraît alors devenu infranchissable. Ainsi, les cahiers de doléance le montrent-t-il comme détesté au plus haut point par les protégés de ses ancêtres.

Par ailleurs, les protestants du pays d'Olmes s'engagèrent dans la franc-maçonnerie ariégeoise probablement dès les années 1760. Puis ce sont les registres de délibérations municipales et les prénoms donnés (Augereau, Napoléon !) qui nous révèlent les protestants comme de fervents révolutionnaires. Mieux encore, Durand Cailhau, maire du Peyrat

12 <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Levis.pdf>

13 Joseph-Laurent Olive, *Mirepoix en Languedoc et sa seigneurie*, Saverdun, 1979, p. 170.

14 Nathalie Faur, « La réforme protestante en Ariège : la famille de Lévis-Léran entre tradition familiale et confession protestante (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Archives ariégeoises*, 2010, t. 2, p. 66-68.

15 Patrick Cabanel, Claudine Pailhes et Philippe de Robert, *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2004, p. 129.

et arrière-petit-fils de Samuel Cailhau, fonda la confédération des Pyrénées pour unifier les gardes nationales de volontaires qui s'étaient formées¹⁶. On voit là l'engagement révolutionnaire des protestants, leur ancrage dans la philosophie des Lumières et l'adhésion à ses idées libérales. Par conséquent, à la veille de la Révolution, de nombreux éléments ont contribué à bâtir un mur entre les protestants et la famille de Lévis.

Pour conclure cette première partie, on peut dire que la communauté protestante, marchands et ouvriers, fut plus soudée par la révocation de l'édit de Nantes que divisée par des rapports de domination économique et sociale. Enfin, d'un seigneur protecteur et proche car de même religion minoritaire, on est passé à un seigneur lointain et honni qui fut chassé un temps par la Révolution.

De la Révolution aux années 1890 : un âge d'or des relations sociales ?

Le XIX^e siècle : entre apogée des alliances matrimoniales protestantes et émergence des strates sociales

La Révolution fut un moment fort d'opposition au seigneur et au roi qui permit à la communauté bastidienne de se souder autour d'une cause commune. Cet engagement dans la Révolution et l'armée napoléonienne s'est aussi fait dans tous les environs : ainsi Armant Vivies (cousin par alliance), issu d'une famille de marchands de Sainte Colombe, est-il devenu général d'Empire. Il faut préciser que ces communautés sont toutes de petite taille. Par exemple, La Bastide compte environ 500 habitants au recensement de 1812. Le fait que les plus grandes communes ne dépassèrent guère les 1 000 habitants doit être pris en compte pour comprendre les liens sociaux qui s'y sont établis. Par ailleurs, les actes d'état civil nous révèlent les liens d'amitié qui pouvaient unir les Bastidiens. Prenons l'exemple du mariage de Louis Coste en 1793, fabricant de peignes, avec Magdelaine Bonneric (fille de Jean, peignier à buis). Outre son frère Pierre, deux de ses amis l'accompagnent : Antoine Escot, ouvrier en peigne de 57 ans, et Jean Paul *Couloun* (Coulon)¹⁷, 25 ans et un des plus importants négociants des environs ! Autre exemple, celui de Pierre Bez, fils d'un aubergiste du lieu,

16 Jean Cazanave, « Le canton de Mirepoix, le pays et son histoire des origines jusqu'au XX^e siècle », dans *Communautés de communes de Mirepoix et la vallée moyenne de l'Hers, Histoire et patrimoine en pays de Mirepoix*, Lapradelle-Puilaurens, les Editions de l'Hers, 1999, p. 38.

17 Arch. mun. de La Bastide-sur-l'Hers, registre d'état civil.

avec Marie Gelis en 1800 (arrière-petite fille de Gaston Roques et cousine germaine de Jean Paul Coulon) : en sus de ses deux beaux-frères Gabriel et Jean-Paul Corneil, sont présents François Daynié et Luc Bardou, tous deux peigneurs à corne et amis. Il faut préciser que Pierre Bez allait se lancer peu de temps après dans le négoce du peigne et y fort bien réussir, tout comme son fils Jean-Paul et son petit-fils Léo qui allait devenir le plus important fabricant de peignes du Sud-Ouest, si ce n'est de France.

On voit là que beaucoup de liens se sont tissés entre les membres de la communauté protestante dont le siècle précédent est sans doute à l'origine. Ces liens se resserrèrent encore entre les entrepreneurs après la Révolution. Toutes les familles d'entrepreneurs protestants qui ont procédé à des établissements d'usine et à la mécanisation se sont croisées au moins une fois au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, et pour la plupart, plusieurs fois. Ces alliances matrimoniales entre familles d'entrepreneurs connurent leur apogée au milieu du XIX^e siècle : tous les entrepreneurs du peigne employant plus d'une dizaine de personnes – Bez, Corneil, Courtois et Coste-Bez – sont alors beaux-frères, sauf les Coulon qui sont cousins des précédents. Il faut préciser que les beaux-frères étaient eux-mêmes issus de cousins soit germains soit au second degré.

Ces rapprochements entrepreneuriaux ne créèrent une séparation que toute relative avec les familles d'ouvriers protestants. En premier lieu, il faut considérer que les fabricants de peigne furent pour beaucoup ouvriers avant d'être fabricants : ainsi Pierre Bez et ses beaux-frères étaient-ils tous ouvriers à leur mariage. Le fils de Pierre Bez, Jean-Paul, fut aussi ouvrier en peigne dans les années 1830. Ce n'est que la génération suivante (née dans les années 1840), dont les pères avaient construit des usines, qui fit l'apprentissage, non plus au côté des ouvriers, mais dans le commerce. En second lieu, si les entrepreneurs protestants étaient alors tous beaux-frères et cousins, ils comptaient dans leur parenté de nombreux ouvriers : c'est le cas de Pierre Bez dont de nombreux cousins germains étaient ouvriers. En troisième lieu, les fabricants de peigne sont d'une richesse toute relative¹⁸ : Pierre Bez n'avait pas reçu de dot. Ses gendres et fils, fondateurs de l'usine Bez, Corneil et Courtois en 1846, ont reçu respectivement en dot : 5 000 F pour Jean-Paul Bez en 1838, 2 000 F pour Ismaël Corneil, 3 500 F pour Émile Courtois en 1839. Pierre Bez laisse à son décès 50 000 F à partager entre ses quatre enfants. Jean Paul Bez laisse 73 000 F de patrimoine foncier. Par

18 Bruno Evans, *La transition industrielle dans le canton de Mirepoix au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise dir. J.-M. Olivier, UTM, 2004, p. 101-103.

ailleurs, il existait entre ouvriers et « grands » industriels, une couche assez importante de petits fabricants employant jusqu'à 10 personnes. Enfin, les ouvriers de La Bastide, protestants en majorité, au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle, étaient pour beaucoup issus des mêmes familles et ont hérité ou acquis par mariage de quoi posséder une maison et quelques arpents de terre, ainsi que le révèlent les reconnaissances de 1765¹⁹ et le cadastre en 1844.

Mais la donne sociale et les liens de solidarité changèrent avec la mécanisation et l'établissement d'usines.

Les bouleversements de la mécanisation

Jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, l'essentiel du travail du jais et du peigne se faisait à la main et, en partie, à domicile. Pour le peigne en bois et le jais, l'entrepreneur était un marchand qui vendait la matière ou l'ébauche d'objet aux ouvriers puis rachetait l'objet travaillé. Les ouvriers étaient alors payés à la pièce. Dès 1600, une première concentration avait déjà eu lieu avec les moulins à jais (de 16 à 24 personnes). Le peigne en corne était travaillé, au moins depuis la Révolution, dans des ateliers d'une douzaine de personnes (on ne peut en effet allumer un feu juste pour chauffer quelques cornes et le matériel y est plus coûteux), qui étaient au nombre de quatre en 1811²⁰.

Cependant, la véritable concentration en usine débuta avec la mécanisation du travail du peigne dans les années 1840 (1843 pour le peigne en bois à Sainte-Colombe-sur-l'Hers²¹, puis, pour le peigne en corne, en 1846-1847 à La Bastide et au Peyrat, 1854 à Campredon et 1855 à Lérans²²) et l'établissement d'usines. Cette mécanisation permit un abaissement des coûts et une amélioration de la qualité (en même temps que l'arrivée de matières premières bien meilleures et moins chères, en approvisionnement direct par les frères Coulon) qui répondaient mieux aux goûts de la clientèle de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Même si le paiement restait aux pièces, le rapport au travail et au patronat a dû être affecté par les nouvelles conditions de production.

19 Arch. dép. de l'Ariège, 6 EDT CC3.

20 Arch. mun. de Mirepoix, F 501.

21 Arch. dép. de l'Aude 14 M 13.

22 Bruno Evans, *Entrepreneurs et esprit d'entreprise en Ariège, milieu XVIII^e - début XX^e siècle*, mémoire de DEA, dir. R. Cazals, UTM, septembre 2005, p 98-112.

Cependant, il importe de préciser que des établissements de plus petite taille ont existé jusqu'à la Grande Dépression (dernier quart du XIX^e siècle) et que les usines étaient elles-mêmes divisées en ateliers (peu de grandes salles).

Le tableau suivant montre que La Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat étaient vraiment devenus les centres dominants. En même temps, leur population augmenta fortement : celle de La Bastide-sur-l'Hers doubla entre 1804 et 1896 (dépassant légèrement les 1 000 habitants) et celle du Peyrat crût de 50 %.

<i>Usine</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre d'ouvriers au maximum</i>
Bez père et fils	La Bastide sur l'Hers	300-400
Albert Coste-Bez	Le Peyrat	200 (dans plusieurs ateliers)
Louis Courtois	Ivry sur l'Hers (entre La Bastide et Vilhac)	120
Bigou et Azema frères	Campredon	123 (dans plusieurs ateliers)
Alizet (jusqu'en 1887)	Léran	90
Mirc	Léran	90
Bonnet	Sainte-Colombe	150
Bez puis d'autres	Bélesta	100

La concentration usinière dans le peigne à son maximum (vers 1900)

Cette augmentation est largement due à l'apport de populations *gavach* (étrangère proche). Prenons, par exemple, le couple Soula-Pibouleau qui convola en 1868 : Joseph, aplatisseur, est né à Caudeval en 1820 et son épouse, Marie, à Fougax-et-Barrineuf en 1835²³. Autre exemple, à leur mariage en 1895, Cyprien Azéma, peignier, est né à Vilhac en 1870 et son épouse Marguerite Naudy, ouvrière aux peignes, à Sainte-Colombe en 1873²⁴. Caractéristique commune de ces nouveaux arrivants : ils étaient, pour beaucoup, catholiques. Ainsi, les protestants, qui constituaient 55 % de la population en 1820²⁵, se retrouvèrent probablement minoritaires vers 1900. En outre, plusieurs mariages montrent que les deux communautés ont commencé à se mélanger. Un peignier descendant de protestants se maria même avec une fille d'immigrés espagnols (Henri Auguste Brunet et Lucie Garcia) en 1901 ! (Sa tante Jeanne Henriette, *stadeuse*, se mariait 40 ans plus tôt avec Etienne Fontaneau, ouvrier en peignes né à Aigues-Vives

23 Arch. dép. de l'Ariège 4 E 217, mariage du 18 janvier 1868.

24 Arch. dép. de l'Ariège, 4 E 219, mariage du 11 mai 1895.

25 R. Jolibert, « La population de l'Ariège de l'an XII à 1982 », *Bulletin de Société Ariégeoise des arts des lettres*, tome 39, 1984, p. 168. BSA, tome 39, 1984, p. 168.

et donc catholique). Ces nouvelles populations ont eu un impact dans les rapports sociaux qu'il est difficile d'évaluer avec précision : l'hypothèse avancée ici est qu'avec leur arrivée, les liens sociaux, en particulier entre les ouvriers et les entrepreneurs les plus importants, ont pu se distendre.

Quelle était la pensée sociale des entrepreneurs du temps ?

Les plus importants industriels du peigne étaient quasiment tous francs-maçons, donc d'obédience libérale tout au long du XIX^e siècle. À La Bastide-sur-l'Hers, deux camps s'affrontèrent longtemps : les Coulon (royalistes et bonapartistes) dominant jusqu'aux années 1870, puis les Bez, fervents républicains. À partir de ce moment, les industriels furent essentiellement républicains. Beaucoup d'entre eux, tant catholiques que protestants, se déclaraient radicaux-socialistes. Mais, en même temps, ils étaient aussi libéraux. Ainsi, Jean-Paul Bez, industriel et maire, n'avait de cesse de répéter : « La République sera libérale ou ne sera pas ».

Le cas de Léo Bez (fils de Jean-Paul) demande ici que l'on s'arrête sur son influence : ainsi, Théophile Delcassé lui demandait son soutien en 1885, sa correspondance avec les Pons-Tande (le père puis le fils), sénateurs de Mirepoix, est aussi assidue. Par ailleurs, il se déclarait athée²⁶. Sa pensée de gauche se retrouve dans les conditions de travail à l'intérieur de ses usines.

Une certaine avance dans les conditions de travail chez les entrepreneurs protestants

Les différentes statistiques et enquêtes sur le travail sont à prendre avec précaution car souvent peu claires et parfois contradictoires. Une chose est sûre, il faut nuancer l'idée de « conditions de travail et de vie particulièrement difficiles »²⁷ des ouvriers du peigne.

Les salaires sont soit aux pièces, soit à la journée. Chez Jean Coste-Bez et son gendre Louis Courtois, ils s'établissaient en 1884 dans une fourchette de 2,50 F à 5 F la journée selon les spécialités. Chez l'ensemble des entrepreneurs protestants, la moyenne serait alors de 3,50 F pour les

26 Arch. privées Bez-de Faucher, correspondance de Léo Bez.

27 Nathalie Roussigné, *L'industrie du peigne en corne en Ariège*, mémoire de maîtrise, UTM, sept. 1999, p. 101.

hommes en 1884 (la moitié pour les femmes). Cela était certes moins élevé que la moyenne de 4,85 F à Lyon²⁸, mais le niveau de vie était nettement inférieur. En effet, les salaires doivent être comparés localement. Les salaires des ouvriers peigniers étaient bien supérieurs à ceux des ouvriers du textile du pays d'Olmes, aux chapeliers de Chalabre, aux ouvriers qualifiés mazamétains qui touchaient l'un et l'autre 2 à 3 F par jour. Et encore, faut-il pour le textile se référer davantage à la fourchette basse des salaires car, en 1906, « si l'on en croit les tisserands en grève, sur une évaluation faite sur 140 salaires journaliers, leur moyenne serait de 2 francs²⁹ ». Lorsque l'on se réfère au travail aux pièces et à des sources plus fines, les écarts s'accroissent : en 1864, chez Bez père et fils et Courtois, le salaire moyen aux pièces dépassait les 2 F par jour et plusieurs ouvriers gagnaient le double ou le triple³⁰, tandis que le salaire moyen du textile atteignait péniblement 1,80 F en 1869³¹.

La durée quotidienne de travail était, elle aussi, inférieure à la moyenne nationale : alors que la loi du 30 mars 1900 la ramena à 10 heures, les ouvriers du peigne ne travaillaient déjà « que » 10 heures dans la plupart des entreprises depuis plus de dix ans et 9 heures par jour dans certaines entreprises³². Cependant, les salaires sont à relativiser avec l'augmentation du coût de la vie qui a dû être ressentie par les ouvriers. En effet, suite logique de l'accroissement de la population, le coût du logement a augmenté de 20 % pour une famille à La Bastide entre 1835 et 1865 (de 100 à 120 F)³³. À cela, il faut ajouter la raréfaction des habitations et la dégradation des conditions de logement. Enfin, l'écart de niveau de vie entre propriétaires et locataires, pour beaucoup des ouvriers nouvellement arrivés, s'est probablement creusé.

En revanche, dans les autres centres producteurs de peignes, les conditions semblent avoir été moins favorables : des salaires compris entre 1,5 F et 2,5 F à Lérans, Laroque-d'Olmes, Vilhac et Sainte-Colombe³⁴ entre 1887 et 1890. De plus, le temps de travail y était aussi moins favorable :

28 Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 281.

29 Jean-Michel Minovez, « Le territoire de la laine ariégeois », dans J.-C. Daumas, P. Lamard et L. Tissot, *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000)*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 53.

30 Arch. privées Bez-de Faucher, livre de paie des ouvriers de « Bez fils », mai-août 1864 et divers comptes, 1864-1870.

31 Arch. dép. de l'Ariège, 14 M 11, rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869.

32 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 5.

33 Arch. mun. de Mirepoix, F 504, enquête sur le logement dans le canton de Mirepoix, 1880.

34 Arch. dép. de l'Aude, 14 M 22, année 1887.

12 heures par jour au moment de l'application de la loi (à l'exception de l'usine de Vilhac tenue par Léo Bez).

On peut conclure que le patronat protestant pratiquait une politique sociale différente de celle des entrepreneurs catholiques et en avance (certes toute relative) sur son temps. La réussite économique des industriels protestants peut expliquer qu'ils aient eu les moyens de mettre en place des conditions de travail plus avantageuses. Par ailleurs, un certain consensus social a pu être établi grâce à des liens anciens.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la séparation, voire l'opposition, entre la classe ouvrière et la classe patronale est loin d'être aussi nette que ne le laisse penser la mémoire locale. Surtout, les termes de « rapport de domination » ne semblent pas être appropriés pour rendre compte des relations patrons/ouvriers. Mais alors, sous quelles formes et comment les tensions sont-elles apparues ?

De la fin du XIX^e siècle aux années 1930 : le temps de la lutte des classes ?

Syndicats et grèves : la fin d'un consensus ?

La loi du 24 mai 1864 sur les coalitions reconnaît le droit de grève mais interdit les entraves au travail. Puis, en 1884, la loi Waldeck-Rousseau instaura la liberté syndicale pour les ouvriers et accorda un droit d'association limité³⁵. Comment les ouvriers du peigne s'approprient-ils ces moyens d'actions ? Le 18 février 1900 fut créé le syndicat des « ouvriers en peigne de La Bastide-sur-l'Hers et ses environs³⁶ ». Il est le premier de cette industrie. Immédiatement, beaucoup d'ouvriers y adhérèrent : 405 hommes et 205 femmes³⁷ pour un total d'environ 1 000 travailleurs du peigne. Le but premier du syndicat est l'entraide : Il permet la formation d'une caisse de secours, d'une société coopérative de consommation et d'une boulangerie syndicale. Par l'intermédiaire de bons, on pouvait y obtenir toute sorte de produits de première nécessité tels que l'huile, le pain ou le savon³⁸. Le syndicat avait aussi pour objectif « de représenter

35 J.-Ch. Asselain, S. Berstein, C. Bertho *et al.*, *Puissances et faiblesses de la France industrielle*, Paris, Seuil, 1997, p. 595.

36 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 12.

37 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 14.

38 Archives privées de l'Association des Amis du musée du textile et peigne en corne, registre des délibérations du syndicat ouvrier du peigne de La Bastide-sur-l'Hers.

et de défendre les intérêts généraux de ses adhérents et *de préparer leur émancipation totale par la suppression du salariat et du patronat*³⁹ ». Ce dernier objectif a ceci de particulier que le salariat ne représentait alors qu'une petite partie des modalités d'emploi puisque l'essentiel de la rémunération était aux pièces ; cela allait avoir d'importantes répercussions.

À Sainte-Colombe, un syndicat du peigne fut créé quatre mois plus tard (le 16 juin) avec pour but « d'unir les ouvriers de cette industrie, de les solidariser et de se venir en aide pour obtenir si possible, un relèvement de salaires⁴⁰ » qui sont ici, rappelons-le, inférieurs à ceux de La Bastide.

Entre temps, une vague de conflits sociaux avait traversé le pays. Ainsi, à partir de mars 1900, des grèves éclatent tant dans le textile en pays d'Olmes que dans le peigne en vallée de l'Hers ou même la chapellerie chalabraise. Le plus important commença le 22 mars 1900 – le fait que cela soit à peine plus d'un mois après la création du syndicat est-il une coïncidence ? Lucien Bigou, fabricant à Campredon (canton de Lavelanet), veut retenir sans motif la somme de 4,50 F sur le salaire d'un ouvrier. « Celui-ci s'étant récrié, le patron lui a alors donné ce qui lui revenait, en lui disant qu'il n'avait plus besoin de rentrer dans ses usines ». L'ouvrier en référa immédiatement au syndicat qui prend « fait et cause pour lui, et sur ce, M. Bigou ferme son atelier⁴¹ ». Par solidarité, A. Coste et L. Courtois fermèrent leurs usines de La Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat, privant de travail 230 ouvriers. Le 3 avril, tous les ouvriers des patrons ligués se mirent en grève pour demander des augmentations de salaire. Ce n'est qu'après l'intervention du juge de paix que la grève cessa le 7 mai. L'ouvrier à l'origine de ces événements est réintégré, mais aucune augmentation de salaire n'est accordée. Pendant ce temps, les grévistes furent soutenus par le syndicat textile de Lavelanet et avaient trouvé à s'occuper aux travaux agricoles. Moins de deux mois plus tard, les ouvriers en peigne de Sainte-Colombe se mirent en grève pour réclamer des augmentations de salaire qu'ils obtinrent en l'espace de trois jours⁴².

D'autres conflits peuvent nous paraître plus étranges. Du 16 au 20 août 1900, 23 ouvriers de Rivel travaillant à l'usine Vidal de Sainte-Colombe ont réussi par leur grève à obliger cinq ouvriers à se syndiquer. Leurs homologues de La Bastide ont eu moins de succès. Le 4 octobre 1901, 109

39 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 14, dossier du syndicat du peigne.

40 Arch. dép. de l'Aude, 15 M 99, dossier « syndicat du peigne ».

41 Arch. dép. de l'Ariège, 2 Z 111, dossier « peigne ».

42 Arch. dép. de l'Aude, 15 M 137, dossier « grève dans le peigne ».

sur 115 ouvriers de l'usine Courtois cessèrent le travail : ils voulaient que leur patron oblige les six ouvriers non syndiqués à se syndiquer. Évidemment, le patron refusa. Il reçut alors une lettre de menace anonyme : une bombe pourrait être posée chez lui ou dans son usine. Il fit appel au procureur de la République qui, s'adressant aux ouvriers, définit « bien le rôle des syndicats dont tout le monde ici avait une idée très fausse ». Le travail finit par reprendre mais après une diminution des effectifs⁴³.

Le même type de grève se produit encore à Sainte-Colombe : du 14 février au 29 avril 1902, 140 ouvriers de l'usine Bonnet réclamèrent que les ouvriers qui ne payaient pas leurs cotisations fussent renvoyés. Encore une fois, les patrons refusèrent. Mais cette fois-ci, la situation dégénéra : une rixe eut lieu. Le 1^{er} avril 1902, un non gréviste se rendant au travail fut assailli par cinq ou six femmes qui le frappèrent et menacèrent de le jeter dans le canal ; se défendant avec son ciseau à vigne, il blessa une mère et sa fille. Les syndicalistes de Lavelanet firent ensuite part aux grévistes de leur soutien, disant que si la force armée intervenait, « toutes les corporations et les paysans de l'Ariège se rendraient en armes à Sainte-Colombe-sur-l'Hers pour soutenir leur cause⁴⁴ ».

Dernière grève à Sainte-Colombe : le 1^{er} août, le syndicat tenta d'obliger les patrons à réintégrer deux ouvriers licenciés pour avoir continué de chanter des chansons immorales malgré des avertissements. Mais cette fois-ci, la sauce ne prit pas et seules 22 personnes se mirent en grève. L'année suivante faute d'adhérents, le syndicat de Sainte-Colombe était dissous⁴⁵.

Le mouvement ouvrier : révélateur de la lutte des classes ?

Jusqu'en 1900, les conflits entre patrons et ouvriers semblaient se régler plus ou moins à l'amiable avec des avancées sociales importantes dans les principaux centres de productions. On peut alors se demander si le durcissement de ces conflits est dû à une prise de conscience ouvrière interne ou externe.

Alors que le droit de grève et de se syndiquer existait depuis 36 et 16 ans, pourquoi les conflits éclatèrent-ils en 1900 ? Le commissaire spécial de la police des chemins de fer porte à cette question une réponse qui

43 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 29/1, dossier « peigne ».

44 Arch. dép. de l'Aude, 15 M 137, dossier « conflits de la chapellerie à Chalabre ».

45 Arch. dép. de l'Aude, 3 Z 69.

mérite attention. Il explique, le 1^{er} août 1900, qu'un dénommé Milan, natif de Chazel en Haute-Saône, serait à l'origine de la création des syndicats et de l'agitation ouvrière du pays d'Olmes et de la vallée de l'Hers. Cet ouvrier, en liaison avec Paris où il s'est rendu à un congrès ouvrier le 14 juillet 1900, serait connu pour des faits de même nature dans la Creuse. En vallée de l'Hers, il aiguiserait sa stratégie, attendant par exemple que la grève de Sainte-Colombe soit finie pour en déclencher une autre à Chalabre au mois d'octobre. *La Dépêche* du 26 octobre nous apprend que cet ouvrier donnait à Limoux une conférence appelant à la création d'un syndicat et le commissaire spécial de rajouter que la tournée s'est étendue à Couiza, Espéraza et Quillan.

Il est évident que cette réponse tranchée doit être nuancée : en effet, pourquoi tant de personnes auraient-elles adhéré aux syndicats si cette idée n'était qu'extérieure ? On peut avancer l'hypothèse que la faiblesse des salaires de plusieurs centres industriels et la distance sociale qui s'était développée – et creusée avec l'élimination des petits entrepreneurs par la Grande Dépression (crise de la fin du XIX^e siècle) – entre industriels et ouvriers a permis la greffe d'un discours d'extrême gauche. Mais, à contrario, le caractère éphémère de ce mouvement tend à montrer qu'il avait peu de substrat local : le syndicat de Sainte-Colombe disparaît au bout 3 ans, tandis les effectifs de celui La Bastide fondirent comme neige au soleil à la suite de dissensions internes avec à peine 120 adhérents en 1914.

À La Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat, les patrons radicaux socialistes furent dépassés sur leur gauche. Mais, étrangement, les conflits sociaux n'ont que très peu concerné l'usine Bez, sise au cœur de La Bastide. Il est possible que les anciens liens de solidarité de son propriétaire avec un nombre relativement important d'employés⁴⁶ et son désaccord avec les autres patrons aient joué en sa faveur.

D'autres types de conflits doivent être envisagés, à l'intérieur même du patronat. Léo Bez était devenu l'industriel le plus important, produisant 5 millions de peignes et employant à lui seul presque 40 % des ouvriers vers 1900. Cette réussite spectaculaire fit écrire à Élie Cerf, son commanditaire à Paris s'adressant à lui en 1871, que, s'il arrivait à prendre le marché des peignes en corne de mouton « vous ferez crever de rage tous ces jaloux autour de vous qui voudraient bien vous voir à 100 lieues sous terres

46 Arch. privées Bez-de Faucher, livre de paie des ouvriers de « Bez fils », 1864-1870 et correspondances de l'entreprise en 1867 et 1883.

quoique parents, il faut qu'ils en attrapent tous la jaunisse surtout ceux du Peyrat⁴⁷ ». De même, son épouse, Virginie Bez, écrivit en 1919 dans un de ses journaux : « les Courtois, Coste (et Corneil qu'il a tant obligé autrefois) se sont ligués pour lui nuire et lui susciter toutes sortes d'ennuis et de difficultés commerciales ». Ces trois industriels étaient alors depuis 1895 en procès contre leur cousin et beau-frère (pour Louis Courtois) pour un conflit d'usage des eaux de l'Hers.

Plus démonstratif encore de la mésentente patronale, lors de la grande grève de 1900, Léo Bez refusa de fermer son usine car il n'avait « pas reconnu le droit à M. Bigou de diminuer le salaire de cet ouvrier sans motif valable⁴⁸ ». Puis l'année suivante, il se proposa d'embaucher les ouvriers que Louis Courtois désirait licencier ! On constate ici que les conflits à l'intérieur même du patronat sont au moins aussi forts que ceux entre ouvriers et patrons : il est donc difficile de parler de classes sociales opposées les unes aux autres.

Les coopératives ouvrières : une solution aux conflits sociaux ?

Dès le premier conflit social, une coopérative ouvrière fut créée : « Richou, Pont et Compagnie ». Une seconde vit le jour l'année suivante : elle réunissait neuf peigniers, un capital de 9 000 F et fut dénommée « l'Avenir »⁴⁹, avec pour but de « réaliser un certain gain par le produit du travail⁵⁰ ». Ces deux sociétés siégeaient à L'Aiguillon, alors hameau de la commune de Bélesta situé à six kilomètres au sud de La Bastide-sur-l'Hers. Trois autres furent créées avant 1914, date à laquelle les coopératives totalisaient déjà 26 associés et 96 ouvriers.

Ces associations ouvrières réussirent et connurent un « âge d'or » dans les années 1920 où l'on en dénombra jusqu'à 9, employant en 1929 64 associés et 228 ouvriers. On le voit, le nombre d'ouvriers dépassa vite celui des associés et les anciens ouvriers devinrent des patrons qui durent, à leur tour, faire face aux grandes grèves de 1936. Par exemple, le 3 novembre 1936, huit des quinze ouvriers de la coopérative Pibouveau, Armand et Cie se mirent en grève pour obliger les deux filles du patron, ouvrières elles aussi, à se syndiquer⁵¹.

47 Arch. privées Bez-de Faucher, lettre d'Elie Cerf à Léo Bez, 19 mai 1871.

48 Arch. dép. de l'Ariège, 2 Z 111.

49 Arch. dép. de l'Ariège, 6 U 861, dossiers « Richou, Pont et Cie » et « l'Avenir ».

50 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 18, questionnaire rempli par le sous-préfet de Pamiers le 14 mai 1902.

51 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 25, dossier « grève d'ouvriers peigniers », 17 novembre 1936.

Ces coopératives étaient essentiellement composées de non bastidiens d'origine et non protestants ; enfin, elles avaient leur siège en dehors de La Bastide-sur-l'Hers. Aidées par l'État (2 000 francs de subventions alloués à la première)⁵², elles permirent à des ouvriers de s'approprier leurs moyens de production. Grâce à ces associations, alors que le système qui avait permis la réussite de l'industrie du peigne – une conjonction technique, sociale et économique au sein de la communauté protestante – rentrait en crise, un groupe d'ouvriers et de négociants qui étaient relativement étrangers à ce système pouvait accéder à une certaine ascension sociale.

Il semble que la mémoire locale, issue de ces coopératives ouvrières, ait créé une image très négative des anciens patronats à partir de la radicalisation des rapports sociaux qui a eu lieu à la toute fin du XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle. Cependant, durant deux siècles (de la révocation de l'édit de Nantes à la fin du XIX^e siècle), la communauté protestante semble avoir été relativement soudée et formait un groupe au-delà des éventuelles divisions de « classe ». Puis lorsque des divisions sont apparues, elles le furent autant, si ce n'est plus, entre les entrepreneurs protestants autrefois unis qu'entre patrons et ouvriers. Par ailleurs, la formation de coopératives ouvrières à partir de 1900, particularisme local qui demanderait de plus amples recherches, donna aux ouvriers de nouvelles possibilités économiques et sociales.

Alors, le jais et le peigne, pommes de discorde ? Si la réponse à cette question est fonction des époques envisagées, elle montre en tout cas que les rapports de force ne sont pas uniquement là où on les attend : les relations entre Léo Bez et ses cousins germains, industriels du peigne, furent un long combat.

52 Arch. dép. de l'Ariège, 15 M 18.